



DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE, DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE MINISTERE PUBLIC

Communiqué de Presse

Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent

Accident mortel de circulation sur l'autoroute A5

Un accident mortel impliquant une voiture et un scooter s'est produit le samedi 04 mai 2024 vers 2225 sur l'autoroute A5 entre Marin et Thielle.

Samedi 04 mai 2024 à 2228, la Centrale Neuchâteloise d'Urgence (CNU) était informée d'un accident de circulation survenu sur l'autoroute A5 entre Marin et Thielle. Plusieurs patrouilles de la police neuchâteloise ont été dépêchées sur place pour sécuriser les lieux et procéder aux investigations. Dans les faits, une collision s'est produite entre un automobiliste âgé de 33 ans et un scootériste âgé de 17 ans, tous deux domiciliés dans la région. Sous l'effet du choc, le scootériste a été projeté en l'air et a lourdement chuté sur la chaussée. Il est malheureusement décédé des suites de ses blessures malgré l'intervention rapide du SMUR, des ambulanciers du SPS de Neuchâtel et de la REGA.

L'autoroute A5 en direction de Bienne a été fermée au trafic jusqu'à 0400 pour les besoins de l'intervention

Le Ministère public a ouvert une instruction afin de déterminer les causes et les circonstances de cet accident.

Cette affaire a mobilisé huit patrouilles de police dont le groupe technique accident (GTA) de la police neuchâteloise ainsi que le care team pour la prise en charge des témoins de l'accident.

Contact:

Police neuchâteloise, secteur communication et prévention, <u>police.presse@ne.ch</u>, tél. 032 889 90 00.

Neuchâtel, le 05 mai 2024